

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 3

Vorwort: Souveraineté et coopération
Autor: Engel, Barbara

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

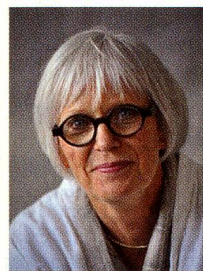
Souveraineté et coopération

LA SUISSE S'INTERROGE ACTUELLEMENT sur la manière dont elle veut concevoir ses relations à venir, que ce soit avec les autres pays en général ou l'Union européenne en particulier. Au cœur du débat: les accords fiscaux. Lors d'une visite de la présidente de la Confédération, Eveline Widmer-Schlumpf, et du ministre des Affaires étrangères, Didier Burkhalter, fin mars à Bruxelles, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a déclaré à nos représentants en des termes inhabituellement directs que la Suisse abusait de la patience de l'UE.

José Manuel Barroso, qui a étudié à Genève, connaît bien la Suisse et ses habitants, et n'ignorait pas que ses paroles ne seraient pas bien accueillies par de nombreux politiciens et journalistes. Ce qui a bien été le cas. L'exigence de Bruxelles de voir la Suisse, pour accéder au marché intérieur européen, adopter automatiquement le nouveau droit européen et, en cas de litige, reconnaître les instances supérieures de conciliation et de surveillance, se heurte à forte résistance. Le Gouvernement suisse est dans une position très inconfortable, non pas à cause des exigences de l'UE, mais en raison de la discussion sur la participation et l'intégration dans l'UE que le pays ne peut esquiver. En politique intérieure, le Conseil fédéral est gêné aux entournures. L'Union démocratique du centre (UDC) peint le diable sur la muraille depuis longtemps en prédisant que la Suisse ne

tarderait pas à disparaître si elle perdait son indépendance et sa souveraineté.

Mais le débat se nourrit de mythes et nie les faits. La Suisse ne peut décider seule de son destin, ni dans le monde, ni en Europe. Notre souveraineté est limitée depuis longtemps et nombreux sont les accords – trafic aérien, Schengen/Dublin, marchés d'acquisition publics, pour n'en citer que quelques-uns – qui intègrent déjà des éléments du droit européen et ce, pratiquement sans problème.



Il en ira de même si la Suisse adopte le droit de l'UE en vigueur dans le marché intérieur européen. Si elle refuse, l'économie pourrait en pâtir lourdement. Tempérer le mythe de l'exception et montrer un peu plus de disposition à coopérer avec discernement feraient du bien à la Suisse et à nos relations avec les autres États.

Le thème central du présent numéro, l'aménagement du territoire, rejoint celui de l'exception suisse au sein de l'Europe et de notre prospérité: éparpillement des constructions, mobilité, protection de la nature et du patrimoine sont autant de mots clés à cet égard. La Suisse entre Genève et Romanshorn sera-t-elle bientôt une seule immense agglomération ou de nouvelles idées permettront-elles de préserver un peu la nature bucolique de la Suisse?

Pour conclure, chères lectrices et chers lecteurs, j'attire une fois de plus votre attention sur la pétition de l'Organisation des Suisses de l'étranger pour l'E-voting, le droit de vote et d'élection électronique. L'E-voting est particulièrement important pour les Suisses de l'étranger car il facilite grandement leur participation au processus politique en Suisse. Je vous invite donc à signer la pétition (www.petition.aso.ch). Les signatures seront remises au Conseil fédéral lors du congrès des Suisses de l'étranger, en août.

BARBARA ENGEL

5

Courrier des lecteurs

5

Lu pour vous: Pedro Lenz et son gardien

7

Images: «Messies, ein schönes Chaos» – un film sur les collectionneurs compulsifs

8

La Suisse en chantier: nos paysages sont-ils condamnés?

12

Le Rigi: une montagne au passé glorieux et à l'avenir incertain

14

Comment votent les Suisses de l'étranger

16

La nouvelle politique étrangère – une analyse

Pages régionales

17

Jean-Jacques Rousseau: un philosophe à l'honneur

20

Sacredouble: lire, entendre et comprendre les patois de Suisse

22

Alpinisme: depuis des siècles, des hommes se lancent à l'assaut des sommets

25

Informations de l'OSE

27

Nouvelles du Palais fédéral

30

Trouvailles

31

Écho

Couverture: alpinistes sur l'arête Mittellegi de l'Eiger. Photo: Thomas Ulrich / Keystone

Schweizerische Nationalbibliothek **NB**
Bibliothèque nationale suisse **BN**
Biblioteca nazionale svizzera **BN**
Biblioteca nazionale svizra **BN**

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 39^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 395 000 exemplaires, dont 135 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

■ **DIRECTION ÉDITORIALE:** Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; René Lenzin (RL); Alain Wey (AW); Marc Lettau (MUL); Manuel Gnos (MAG); Jean-François Lichtenstern (JFL), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ **DESIGN:** Herzog Design, Zurich ■ **ADRESSE POSTALE:** Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ **E-MAIL:** revue@aso.ch ■ **IMPRESSION:** Swissprinters St. Gallen AG, CH-9001 St-Gall. ■ **CHANGEMENT D'ADRESSE:** prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. ■ **INTERNET:** www.revue.ch

Clôture de rédaction de cette édition: 02.04.12